



HAL
open science

Le traitement des modes dans la tradition linguistique syriaque : l'ordre et la requête

Margherita Farina

► **To cite this version:**

Margherita Farina. Le traitement des modes dans la tradition linguistique syriaque : l'ordre et la requête. *Histoire Epistémologie Langage*, 2022, Ordres et impératif: approches philosophiques et linguistiques, 44 (1), pp.47-65. 10.4000/hel.2223 . hal-03918185

HAL Id: hal-03918185

<https://hal.science/hal-03918185>

Submitted on 2 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le traitement des modes dans la tradition linguistique syriaque : l'ordre et la requête

Margherita Farina



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/hel/2223>

DOI : [10.4000/hel.2223](https://doi.org/10.4000/hel.2223)

ISSN : 1638-1580

Éditeur

Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2022

Pagination : 47-65

ISBN : 9791091587174

ISSN : 0750-8069

Référence électronique

Margherita Farina, « Le traitement des modes dans la tradition linguistique syriaque : l'ordre et la requête », *Histoire Épistémologie Langage* [En ligne], 44-1 | 2022, mis en ligne le 15 juin 2022, consulté le 17 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/hel/2223> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hel.2223>



HEL is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License

LE TRAITEMENT DES MODES DANS LA TRADITION LINGUISTIQUE SYRIAQUE : L'ORDRE ET LA REQUÊTE

Margherita Farina

Université Paris Cité and Université Sorbonne Nouvelle, CNRS,
Laboratoire d'histoire des théories linguistiques, F-75013 Paris, France

Résumé — Cet article examine le développement du concept de « mode » du discours dans la tradition grammaticale et logique syriaque, à partir de la réception de modèles grecs, d'origine grammaticale, logique et rhétorique, mais aussi à partir d'une élaboration orthoépique typiquement syriaque. L'analyse des sources syriaques montre qu'il est souvent difficile d'opérer une distinction entre les modes du verbe, au sens proprement grammatical du terme, et les modes ou modalités du discours, conçus des points de vue sémantique, pragmatique ou bien prosodique. Parmi les modes, une attention particulière est accordée à l'impératif, pour lequel on observe, au fil des siècles, un traitement morphologique de plus en plus articulé et une séparation de plus en plus claire entre les domaines du mode verbal impératif et de la modalité du discours exprimant l'ordre ou le commandement.

Mots-clés — grammaire syriaque, impératif, logique syriaque, mode du discours, rhétorique syriaque

Abstract — This article examines the development of the concept of “mode” of discourse in the Syriac grammatical and logical tradition, starting from the reception of Greek models, of grammatical, logical and rhetorical origin, but also from a native Syriac orthoepic elaboration. The analysis of Syriac sources shows that it is often difficult to distinguish between the modes of the verb, in a grammatical sense, and the modes or modalities of discourse, conceived from the semantic, pragmatic or prosodic point of view. Among the modes, particular attention is paid to the imperative, for which we observe, over the centuries, an increasingly articulated morphological treatment, and a clearer separation between the domains of the imperative verbal mode and the discourse modality expressing order or command.

Keywords — imperative, modality, modes of discourse, Syriac grammar, Syriac logic, Syriac rhetoric

1 LE COMMANDEMENT ET LES SOURCES LINGUISTIQUES SYRIAQUES

L'ordre et le commandement sont désignés en syriaque par plusieurs termes issus de la racine **pqd*, dont les principaux sont *puqdānā* ‘ordre’ et *pāqōdā* ‘commandant’.

Le premier est un nom abstrait, dérivé au moyen du suffixe *-ān*¹, qui renvoie, en premier lieu, au commandement ou précepte divin de l’Ancien Testament et qui traduit principalement le mot hébreu *mišwāh* ‘commandement, ordre’.

Abraham a obéi à ma voix, et il a observé (*naṭar*) mes préceptes (*naṭurty*), mes commandements (*puqdānay*), mes statuts (*qyāmay*) et mes lois (*nāmusay*). (*Gen* 26,5)

Voici les commandements (*puqdānē*), les lois (*nāmusē*) et les ordonnances (*dānē*) que l’Éternel, votre Dieu, m’a ordonné (*paqqednī*) de vous enseigner. (*Deut* 6,1)

Pāqōdā (ou *pāqūdā*, en dialecte syro-occidental) se trouve dans l’Ancien Testament au sens de ‘commandant’ (*Num* 31,14), gouverneur (*Is* 60,17), surintendant : (2Roi 11,18 : « Le sacrificateur Jehojada mit des surveillants [*pāqōdē*] dans la maison de l’Éternel »), qui traduit toujours l’hébreu *pāqūd*. Même en dehors des Écritures, il indique souvent une charge, comme le chef ou surintendant des prêtres, des diacres etc., et se réfère toujours à une personne².

Du point de vue de la morphologie verbale, le verbe syriaque connaît deux conjugaisons, normalement dites ‘accompli’ et ‘inaccompli’, caractérisées respectivement par une série de suffixes et de préfixes + suffixes personnels. Le mode impératif, désigné par *pāqōdā* ou *puqdānā*, a en syriaque une conjugaison propre aux deuxièmes personnes du singulier et du pluriel masculin et féminin, tandis que pour les troisièmes personnes le commandement est normalement exprimé par un inaccompli, parfois introduit par des particules. À côté de l’indicatif, l’impératif est en syriaque le seul autre mode verbal à proprement parler. La formation de l’impératif est décrite dans les grammaires classiques comme analogue à celle de l’inaccompli, mais sans les préfixes personnels, dans la mesure où elle est limitée à la deuxième personne. Ainsi, à partir de la racine *ktb* ‘écrire’, on a le paradigme suivant :

Tableau 1. Formation de l’impératif

	Singulier		Pluriel			
accompli	M	<i>ktabt</i>	‘tu as écrit’	M	<i>ktabtūn</i>	‘vous avez écrit’
	F	<i>ktabty</i>		F	<i>ktabtēn</i>	
inaccompli	M	<i>tektūb</i>	‘tu écris/ écriras’	M	<i>tektbūn</i>	‘vous écrivez/ écrirez’
	F	<i>tektūbīn</i>		F	<i>tektbān</i>	
impératif	M	<i>ktūb</i>	‘écris !’	M	<i>ktūbw</i>	‘écrivez !’
	F	<i>ktūby</i>		F	<i>ktūby</i>	

1 Nöldeke 1898, § 128 (b).

2 Payne Smith 1879, II, p. 3216.

L'impératif se caractérise donc, sur le plan morphologique, par une certaine affinité avec l'inaccompli et par une tendance à être monosyllabique (les désinences -y et -w du féminin et du pluriel ne sont pas vocalisées et donc ne paraissent qu'à l'écrit).

L'usage métalinguistique du terme *pāqōdā* paraît assez ancien et se retrouve, dès le VI^e siècle, à la fois dans les premiers textes logiques, orthoépiques et grammaticaux syriaques. Le contexte de son usage est celui des classements des types ou modes du discours et, apparemment plus tardivement, celui du traitement de la morphologie verbale. C'est pour cette raison que le présent article est largement consacré à la classification et à la description des modes (du discours et du verbe), dont l'impératif représente un cas à la fois particulier et emblématique³.

La pensée linguistique syriaque se développe à partir de trois sources et de trois perspectives diverses sur la langue et sur l'écriture. D'un côté, les syriaques reçoivent, à travers un important mouvement de traduction et d'adaptation, une grande partie du patrimoine littéraire grec, y compris les textes de la logique aristotélicienne et de la grammaire technique (Pseudo-Denys le Thrace, Théodose)⁴. De l'autre côté, une tradition orthoépique indigène se développe à partir de la nécessité de lire et commenter correctement les Écritures⁵. Ces approches différentes du langage s'entrecroisent et s'influencent au fil des siècles, surtout au niveau de la terminologie métalinguistique, parfois en s'éclairant mutuellement, mais parfois aussi en donnant lieu à des ambiguïtés⁶. Au nombre des notions ambiguës figure certainement celle des « modes » (syr. *ādšē* 'espèces', mais aussi *grayātā* '[lat.] lectiones') du discours (syr. *memrā* ou *meltā*) ou du verbe (de même, syr. *memrā* ou *meltā*), qui reste longtemps suspendue entre les domaines de la logique, de la rhétorique, de la morphologie et de la prosodie.

Comme j'essaierai de le montrer, dans la période constitutive de la réflexion métalinguistique syriaque (VI^e-VII^e siècle), l'impératif ne semble pas être pris en compte comme catégorie morphologique, en tant que forme grammaticale, mais trouve sa place parmi les « modes » du discours, dans un classement à la fois prosodique, pragmatique et logico-rhétorique.

3 Sur la difficulté de distinguer entre modes (ou modalités) du discours et modes verbaux au sens technique, ainsi que sur la centralité de l'impératif au sein de cette ambiguïté, voir Van Der Auwera & Zamorano Aguilar 2016, notamment p. 10-15.

4 Voir, entre autres, Brock 1979 et 1983 ; Hugonnard-Roche 2004 ; Contini 2000 ; Talmon 2000.

5 Sur cette tradition et ses origines, voir Juckel 2011 et, pour des études de détail, Segal 1953 ; Revell 1974 entre autres.

6 Pour la relation entre logique et grammaire dans le système de l'enseignement de l'Antiquité tardive, ainsi que dans sa réception syriaque, voir la riche étude de King (2013).

2 L'IMPÉRATIF DANS LES SOURCES DU VI^e SIÈCLE

2.1 Les espèces du discours dans les commentaires logiques

Une des premières expositions des espèces du discours en syriaque se trouve chez le philosophe et traducteur du grec en syriaque Serge de Reš'aynā (syro-occidental, m. 536), qui étudia la médecine, mais aussi la logique à Alexandrie, à l'école néoplatonicienne d'Ammonius (v^e siècle)⁷. Dans son commentaire mineur aux *Catégories* d'Aristote, adressé à Philotheos⁸, Sergius affirme que :

Les espèces (*ādšē*) du discours général (*meltā d-gawā*) sont au nombre de quatre : impératif (*pāqūdā*), précatif (*mšalyānā*), interrogatif (*mša'lanā*), déclaratif (*pāsūqā*). Impératif, comme lorsque quelqu'un dit, de façon impérieuse (*mšaltā'ū*)⁹ à quelqu'un qui lui est soumis : « ô Fulan [= un tel] va et fais une action ». Précatif, comme lorsque quelqu'un se lève en suppliant et demande (*neša'l*) une action quelconque. Interrogatif, comme lorsque quelqu'un demande (*neša'l*) à quelqu'un d'autre « d'où viens-tu ? » ou « où vas-tu ? ». La quatrième et dernière espèce est celle qui déclare (*pāseq*)¹⁰ et dit « Tout homme vivant respire¹¹ » ou « toute âme douée de raison est immortelle ». Les philosophes ne discutent pas des trois premières espèces du discours, parce qu'elles n'indiquent jamais le vrai ou le faux »¹².

Une autre liste des espèces du discours, vraisemblablement un peu postérieure à celle de Sergius, est donnée dans le commentaire au *Peri Hermeneias* du syro-oriental Proba (seconde moitié du vi^e siècle). Il s'agit d'un commentaire qui s'inscrit dans la tradition alexandrine de l'école d'Ammonius et qui fait partie du curriculum des études d'introduction à la logique aristotélicienne en milieu syriaque¹³. Dans ce texte, l'énumération des modes sert à éclaircir le passage du *Peri Hermeneias* (17a) qui introduit le discours affirmatif ou énonciatif (ἀποφαντικός) :

Les espèces (*ādšē*)¹⁴ du discours (*mēmra*) sont cinq : interrogatif (*mša'lanā*), vocatif (*qārōyā*), persuasif (*mpisānā*), impératif (*pāqōdā*), déclaratif/affirmatif (*pasōqā*)¹⁵. La personne qui demande (*bā'ē*), en effet, soit demande un mot (*meltā*), et cela s'appelle un discours *interrogatif*, comme celui qui dit : « Où l'avez-vous déposé ? » (Jn 11,34), soit demande une action (*sū'rānā*) et cela s'appelle discours *vocatif*, comme celui qui dit : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids

7 Hugonnard-Roche 2004, p. 124-125 et *passim* ; Aydin 2016, p. 41-46.

8 Texte syriaque édité, traduit en anglais et commenté par Aydin 2016. Une traduction française, avec une introduction et un commentaire, se trouve aussi dans Hugonnard-Roche 2004, p. 152-163.

9 Il s'agit d'un adverbe de la racine *šlṭ* 'exercer l'autorité, le pouvoir sur', la même racine du mot arabe *sultān* qui, emprunté en français, a donné le mot « sultan ».

10 Litt. 'tranche, décide'.

11 Litt. 'a du souffle'.

12 Aydin 2016, p. 98.

13 Voir, entre autres, Hugonnard-Roche 2004, p. 13-16 et 275-278 ; 2018.

14 Le mot syriaque *ādšā* est un emprunt du grec εἶδος.

15 Plus bas dans le texte, le discours *pasōqā* est aussi dit *apopantīqos*, avec un emprunt du grec.

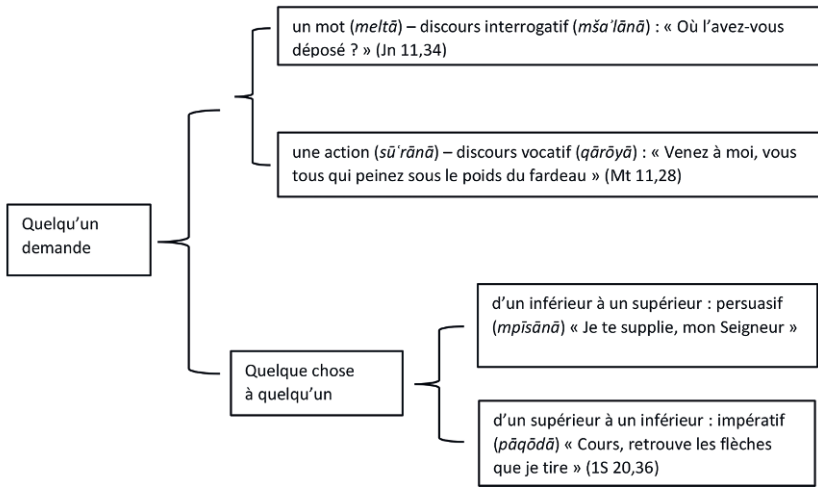


Figure 1. Classement des modes du discours selon Proba

du fardeau » (Mt 11,28). Ou sinon on demande quelque chose de quelqu'un. Si on demande quelque chose de quelqu'un qui est supérieur, cela s'appelle *persuasif*, comme « Je te supplie, mon Seigneur » (Lc 5,8) ; si, en revanche, on demande quelque chose de quelqu'un qui est inférieur, cela s'appelle *impératif*, comme il est dit au garçon : « Cours, retrouve les flèches que je tire » (1S 20,36). Si, finalement, nous parlons selon une détermination de l'âme, cette espèce s'appelle *apopantios*, c'est-à-dire *déclaratif*¹⁶.

S'inscrivant dans la tradition du commentaire aristotélicien d'Alexandrie, ces deux divisions partagent certains traits fondamentaux. Le discours y est divisé, sur la base de sa fonction, entre deux sortes principales : le discours affirmatif ou déclaratif, qui est susceptible d'être soumis à un jugement de vérité (indique le vrai ou le faux) et des discours pragmatiquement orientés, où le locuteur demande (*bā'ē*) quelque chose de l'auditeur. Cette division a pour fonction d'introduire la distinction aristotélicienne entre le discours *apophantikós* ou affirmatif, qui fait l'objet du *Peri Hermeneias*, et d'autres types de discours qui sont traités plutôt dans la *Poétique* et la *Rhétorique*. De l'importance de la pragmatique dans ce classement témoigne la perspective situationnelle dans laquelle les exemples sont introduits, de façon plus implicite chez Sergius, plus ouvertement chez Proba, qui fonde entièrement son classement sur l'interaction entre un questionnant et un questionné (voir fig. 1)¹⁷. Néanmoins, on observe aussi des différences importantes entre les deux listes. En premier lieu, Sergius ne connaît que quatre espèces du discours, alors que Proba en mentionne cinq, en ajoutant au classement le vocatif, selon la tradition péripatéticienne suivie par Ammonius¹⁸. En outre, les noms des espèces ne sont

16 Hoffmann 1869, p. 66-67 (trad. lat. p. 92-93).

17 Ce classement dérive directement d'Ammonius, cf. Schenkeveld 1984, p. 295-296.

18 Cf. Hugonnard-Roche 2004, p. 158-159.

pas toujours les mêmes, le mode précatif étant appelé *mšalyānā*¹⁹ par Sergius et *mpīsānā*²⁰ (« persuasif », mais aussi « suppliant ») par Proba.

Dans ce classement, centré sur la demande, l'impératif est un sous-type particulier, défini comme la demande d'un supérieur à un inférieur et donc identifié uniquement par rapport au contexte pragmatique. Ce sont les qualités respectives des acteurs, le demandeur et le récepteur de la demande, qui déterminent la nature de celle-ci, sans référence aucune aux propriétés grammaticales ou syntaxiques des verbes qui viendraient déterminer le discours.

La même liste donnée par Sergius de Reš' aynā, dans le même ordre, se retrouve, plus tard, chez le syro-oriental Théodore bar Koni (fin du VIII^e siècle), dans ses *Scholies* à l'Ancien Testament²¹ :

Combien les ordres (*ṭeksē*) du discours (*meltā*) sont-ils ? Ils sont au nombre de quatre : *pāqōdā* (impératif), *mšalyānā* (précatif), *mša' lānā* (interrogatif), *pasōqā* (déclaratif). Et l'impératif est comme « va chercher la flèche que je vais tirer ... »²², le précatif est comme « je te supplie mon Seigneur » (Lc 5,8), l'interrogatif est comme « Où l'avez-vous déposé ? » (Jn 11,34), le déclaratif est comme l'expression « Dieu est esprit » (Jn 4,24) [...]

Il faut par ailleurs observer que les exemples choisis par Théodore sont, avec une seule exception, les mêmes que donne Proba. Le fait que tous les exemples en question soient tirés des Écritures semble suggérer que ces manières de classer le discours, tout en s'appuyant sur le modèle logique grec, proviennent d'un milieu exégétique. Comme nous le verrons dans la section suivante, c'est en effet à partir de la lecture des Écritures et de la nécessité d'en préserver la prononciation, la prosodie et ainsi la syntaxe et le sens, qu'un classement des différents « accents » de lecture se développe, en s'hybridant avec le classement des « modes » du discours d'origine philosophique²³.

Un classement ultérieur des espèces du discours, encore une fois issu de la tradition alexandrine d'Ammonius, se retrouve dans l'*Élucidation du Peri Hermeneias* de Paul le Perse (VI^e siècle, milieu syro-oriental), composé en moyen perse et tra-

19 *Mšalyānā* 'prieant', de la racine *šlw/y* 'prier', dont aussi le mot *šlōtā* 'prière'.

20 *Mpīsānā* 'qui persuade', mais aussi 'suppliant', du verbe *pīs* 'convaincre', emprunt du grec *πειῶσαι*. Sur l'usage métalinguistique de ces termes voir aussi *infra* § 2.2.

21 Kōnī 1910, p. 60-61.

22 Il s'agit d'une citation non littérale de IS 20,36 (cf. *supra* le même exemple dans le commentaire de Proba). Le texte est cité peut-être de mémoire ?

23 À ce propos, dans sa monographie sur les diacritiques et les accents dans la tradition syriaque, Segal (1953, p. 58-59) observe : « We must note [...] the special association of the accents with the Bible. They are used with great frequency in Bible manuscripts [...]. The connection of the accents with the Bible is important if we are to understand fully the role of these signs. Bible stood pre-eminent in Syriac. It was the source of all the theological, philosophical, and literary activity of Syrian Christians during the first centuries of the Christian era. »

duit en syriaque par Sévère Sebokht, au VII^e siècle au monastère syro-occidental de Qennešrē²⁴. Paul le Perse énumère dix espèces (*ādšē* ?) du discours, notamment :

<i>qārūyā</i> ‘vocatif’	<i>metdamrānā</i> ‘exclamatif’
<i>mša’lānā</i> ‘interrogatif’	<i>yamāyā</i> ‘juratif’ (de <i>yamā</i> ‘jurer’)
<i>pāqūdā</i> ‘impératif’	<i>mettsīmānā</i> ‘institutif’
<i>mpīsānā</i> ‘persuasif’	<i>sāyūmā</i> ‘hypothétique’
<i>pasūqā</i> ‘déclaratif’	<i>metpaškānā</i> ‘dubitatif’

Chaque espèce est accompagnée d’un exemple :

Vocatif, par exemple : ‘viens ici’ ; interrogatif, par exemple : ‘d’où viens-tu ?’ ; impératif, par exemple : ‘pars de là’ ; optatif, par exemple : ‘donne-moi cela’ ; déclaratif, par exemple : ‘le soleil est lumineux’ ; exclamatif, par exemple : ‘comme le soleil est brillant’ ; juratif, par exemple : ‘Dieu sait qu’il est lumineux’ ; institutif, par exemple : ‘soit ce lieu la patrie, amen’ ; hypothétique, par exemple : ‘si le soleil est (levé), il fait jour’ ; dubitatif, par exemple : ‘est-ce qu’advient telle chose’²⁵.

Parmi les exemples se référant aux cinq premières espèces, certains sont assez proches de ceux que nous avons trouvés chez Serge de Reš‘aynā (« d’où viens-tu ? », « où vas-tu ? »). Hugonnard-Roche montre, en effet, le lien direct entre cette partie de l’énumération et le commentaire au *Peri Hermeneias* d’Ammonius²⁶. D’autres exemples, en revanche, se distinguent de ceux que nous avons trouvés dans les listes d’origine logico-rhétorique, ainsi que dans les listes d’origine grammaticale, et ils ne semblent pas dépendre d’une tradition d’exégèse scripturale. En revanche, Hugonnard-Roche en a démontré le lien avec la tradition stoïcienne, telle qu’elle est rapportée et commentée par le même Ammonius²⁷.

2.2 Les modes du verbe dans les premiers textes grammaticaux et orthoépiques

Dans l’adaptation syriaque de la *Téchne Grammatiké* du (Pseudo-)Denys le Thrace, par le syro-oriental Joseph Huzaya²⁸ (VI^e siècle), le terme *pāqōdā* figure dans le chapitre « Sur le verbe » (ch. 13 du texte grec), où l’on trouve l’énumération des modes (grec ἐγκλίσεις, syriaque *qrāyātā*, lit. ‘leçons, lectiones’) du verbe : « Les

24 Le texte du *Commentaire*, documenté uniquement dans un manuscrit autrefois conservé au couvent de Notre-Dame des-Semences près d’Alqoš (Scher 1906, n. 50 = Vosté 1929, n. LIII = Haddad & Ya‘qub 1988, n. 117), est présenté dans Hugonnard-Roche 2011, p. 213, dans une traduction française qui n’est pas accompagnée par le texte syriaque, ni par des références aux folios du manuscrit. La localisation du manuscrit étant à présent inconnue, nous fondons notre analyse sur la tradition et sur les transcriptions d’Henri Hugonnard-Roche. Sur ce même texte et les espèces du discours, voir aussi King 2013, p. 112-113.

25 Hugonnard-Roche 2011, p. 213.

26 *Ibid.*

27 Hugonnard-Roche 2011, p. 214.

28 Contini 1998 ; Farina 2021a, notamment p. 41-46.

lectiones sont au nombre de cinq : indicatif (*mtahmānā*, litt. définissant), impératif (*pāqōdā*), précatif (*mšalyānā*), réceptif (*mqabblānā*), discours dérivant du verbe (*metamrānūtā men mēmṛā*)²⁹ ». Tout comme dans le modèle grec, la liste des « modes » n'est pas accompagnée d'exemples qui en éclaircissent la valeur.

La dépendance au texte original est très forte et les traductions parfois très littérales des noms des *lectiones* sont peut-être la cause pour laquelle la terminologie de Huzaya n'a pas eu de suite chez les grammairiens syriaques. En même temps, comme nous le verrons, le choix du mot *qrāyātā* pour désigner les modes du verbe est l'indice d'un lien que le traducteur syriaque établit avec une tradition métalinguistique indigène.

L'autre source sur la réception de la grammaire technique grecque en milieu syriaque, le *Tūrāš mamllā* de Jacques d'Édesse (m. 708), nous est parvenue sous la forme de fragments³⁰, qui ne contiennent aucune information sur le traitement des modes du verbe. Cette grammaire était constituée d'une introduction générale et de paradigmes des déclinaisons nominales et des conjugaisons verbales, sur le modèle des *Canons* du grammairien grec Théodose. Il est donc vraisemblable que l'impératif y figurât, mais cette section de l'œuvre est malheureusement perdue.

Parallèlement à l'introduction des études de logique et de grammaire grecque, à partir du v^e siècle, le monde syriaque voit aussi l'élaboration d'un système de notation orthoépique, c'est-à-dire de combinaisons de plus en plus sophistiquées de points diacritiques (syr. *nūqzē*, aussi appelés « accents »). L'alphabet syriaque ne notant que les consonnes, la lecture d'un texte implique une certaine compétence métalinguistique, qui permette de vocaliser correctement les mots et de distinguer entre graphies ambiguës et homographes. Des points diacritiques sont ainsi progressivement introduits dans les manuscrits, afin de faciliter la lecture, avec des positions figées par rapport aux mots et aux phrases, qui sont associées à des patrons vocaliques, et donc à des fonctions morphologiques, mais aussi à des schèmes prosodiques et donc à de différents types de discours.

La lecture (à haute voix) des textes et donc leur vocalisation est indiquée en syriaque par plusieurs mots issus de la racine *qr* 'appeler, parler à haute voix, chanter, lire'. Le plus générique est *qeryānā* 'invocation' (gr. κλήσις), mais aussi 'lecture' (gr. ἀνάγνωσις, lat. *lectio*). D'autres termes reçoivent aussi des sens techniques et métalinguistiques : *qrāytā* 'invocation', mais aussi 'prononciation, vocalisation, manière de lire ou prononcer'³¹, indique aussi un mode « vocatif » du verbe ou, au

29 Texte selon l'édition de Merx 1889, p. *19-*20 (ici et ci-après, l'astérisque indique une pagination en lettres-chiffres syriaques). Le texte grec original est : « Il y a cinq modes (ἐγκλίσεις), indicatif (ὀριστική), impératif (προστακτική), optatif (εὐκτική), subjonctif (ὑποτακτική), infinitif (ἀπαρέμφατος) » (éd. Lallot 1998, p. 57). Sur ce passage, voir aussi Farina 2013, p. 136. Sur la relation entre espèces du discours et *lectiones* chez Huzaya, voir King 2013, p. 108-110.

30 Sur ce texte, voir Farina 2018a. Fragments édités dans Wright 1871.

31 Dans ce sens, par exemple, Barhebraeus (m. 1286) oppose une *qrāytā 'ārḥāytā* 'manière de lire édes-sénienne' et une *q. madnhāytā* 'manière de lire orientale' (*Chron. Eccl. sectio II*, p. 77). Abbeloos & Lamy 1872-1877.

sens rhétorique, un mode ou type de phrase ; *qārūyā/qārōyā* ‘lecteur’, indique aussi le cas vocatif ou un mode « vocatif » du verbe ou du discours.

Les points diacritiques qui indiquent les différentes *lectiones* (*qrāyātā*) des mots et des phrases (seuls ou dans des combinaisons figées) reçoivent des noms qui, au fil du temps, constituent un véritable métalangage, décrit dans des *Traité sur les points*, qui forment un genre grammatical à part entière dans la tradition syriaque.

Parmi ces traités, l’un des plus anciens est celui de Thomas le Diacre (fin du VI^e – début du VII^e siècle, syro-occidental), qui dans certains manuscrits porte le titre de *šmāhē d-nūqzē* ‘les noms des points’³², où 22 accents différents sont décrits. Dans la seconde moitié du VII^e siècle, le polymathe Jacques d’Édesse (m. 708), traducteur du grec en syriaque et auteur de plusieurs œuvres grammaticales, composa un *Traité sur les personnes, les temps et les accents*³³, énumérant et décrivant 47 différents types d’accents de lecture, marqués par des combinaisons de points différentes.

Certains des noms de ces accents ou diacritiques semblent renvoyer à une intonation de la voix, aussi bien qu’à leur position par rapport au mot : *elāyā* ‘supérieur, élevé’, *tahtāyā* ‘inférieur, descendant’. D’autres diacritiques, en revanche, tout en contenant une indication prosodique, attestent une certaine correspondance avec la nomenclature des modes du discours que nous avons rencontrée dans les textes logico-rhétoriques.

Un traité anonyme sur les accents, daté probablement entre le VI^e et le début du VII^e siècle, contenu dans le ms BL Add 12158³⁴, donne une liste de 23 accents, qui sont regroupés selon leur nombre, position et fonction. Le 5^e sous-groupe, qui correspond à un accent de lecture sur la première syllabe de la phrase, noté par un point au-dessus de la première consonne, est constitué par : *qārūyā* ‘vocatif’, *mša`lānā* ‘interrogatif’, *mḥawyānā* ‘démonstratif, qui indique’, *pāqūdā* ‘impératif, ordonnant’, *mpīsānā* ‘persuasif’, *yāheb tūbā* ‘donnant une bénédiction’ ou *mqaḥsānā* ‘laudatif’, qui tous « sont placés sur la première lettre du premier mot, et leur accent prend le nom du sens spécifique des mots qui sont écrits³⁵ ».

Dans ces traités on observe, en outre, une coïncidence entre les exemples donnés pour les accents et ceux qui sont utilisés pour les modes du discours dans les textes logico-rhétoriques (Proba, Sergius, Théodore bar Koni), pour les mêmes

32 Pour une liste des témoins de ce texte, voir Farina 2018b, p. 248. Le texte est partiellement publié et traduit dans Phillips 1869 (https://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.sir.152). Phillips ne donne que quelques lignes de ce texte, qui occupe cinq colonnes aux f. 191^vo-193^vo du ms Vat. sir. 152 (consulté en ligne le 2 août 2021). Nous suivons ici le texte de ce dernier témoin.

33 Publié et traduit dans Phillips 1869. Sur ce texte, dans le cadre de l’œuvre linguistiques de Jacques, voir aussi Farina 2018a.

34 Phillips 1869, p. 66-83 (Appendix 1). Phillips date ce texte au VI^e siècle, tandis que Wright (1870, I, p. 110), attribue le texte à Jacques d’Édesse. Segal (1953, p. 62) date ce texte au début du VII^e siècle.

35 Phillips 1869, p. 70, trad. anglaise p. 80. Un groupement semblable se trouve aussi vers la fin du *Traité* de Jacques d’Édesse : *ibid.*, p. 30.

termes. Dans le traité de Thomas le Diacre, ainsi que dans l'anonyme, par exemple, l'interrogatif est illustré par le passage de Jn 11,34, le vocatif par Mt 11,28, l'impératif par 1S 20,36, tout comme dans les traités logiques. De même, dans le traité de Jacques d'Édesse, l'accent *mpīsānā* est associé à Lc 5,8 « Je te supplie, mon Seigneur », tout comme chez Proba³⁶. En revanche, ce même exemple est associé à l'accent *mšalyānā* 'précatif' (dit aussi *metkašpānā* 'suppliant') dans le traité de Thomas le Diacre, ainsi que dans le traité anonyme sur les accents. En outre, dans le traité anonyme ainsi que dans celui de Thomas le Diacre, les exemples des accents *mpīsānā* et *mšalyānā* sont ceux donnés par Jacques, mais intervertis³⁷. On a vu plus haut que ces deux termes semblaient être équivalents, dans les textes logiques de Sergius de Reš'aynā et de Proba, où ils figurent alternativement, toujours associés au même exemple de Lc 5,8. En ce qui concerne l'accent impératif ou de commandement *pāqūdā*, Thomas le Diacre observe que « *mpīsānā* et *pāqūdā* sont la même chose. Lorsqu'il s'agit d'un supérieur vers un inférieur, c'est *pāqūdā*, et lorsque c'est l'envers, c'est *mpīsānā*³⁸ ». On retrouve ici la même distinction donnée par Proba.

Comme nous l'avons observé plus haut, tant les classements des « modes » du discours que ceux des « accents » n'établissent pas de correspondances avec des catégories morphologiques ou des règles grammaticales au sens plus large. Si le passage de 1S 20,36, contenant l'impératif *hart* 'cours', du verbe *rhet*, est donné comme exemple de *pāqūdā* tant par Thomas le Diacre, Jacques d'Édesse et l'auteur du traité anonyme que par Sergius et Proba, dans les traités sur les accents on trouve pour cette classe aussi Joël 2,16 « Que l'époux sorte de sa demeure », où la forme verbale *npūq* est une troisième personne du masculin singulier de l'inaccompli du verbe *npaq* 'sortir', en fonction d'exhortatif. En même temps, plusieurs formes d'impératif sont utilisées pour illustrer des accents autres que le *pāqūdā* : dans les traités sur les accents Lc 15,19, « fais de moi ton salarié », où *'bedaynī* est la deuxième personne du masculin singulier de l'impératif de *'bad* 'faire', est utilisé comme exemple de la catégorie du *mpīsānā*, tandis que Mt 11,28 « Venez à moi vous tous qui êtes fatigués », avec l'impératif *taw* 'venez' illustre le *qārūyā* 'vocatif', dans ce cas aussi dans le commentaire de Proba.

36 *Ibid.*, p. 24.

37 Vois aussi *ibid.*, p. 24, n. j, cf. aussi p. 78.

38 Vat. sir. 152 f. 192r°. La même remarque est reprise dans le traité anonyme : Phillips 1869, p. 71, trad. p. 81.

3 LES MODES ET L'IMPÉRATIF

DANS LA SUITE DE LA TRADITION GRAMMATICALE SYRIAQUE

3.1 L'émergence de l'impératif comme catégorie morphologique

Si, comme nous l'avons vu avec Théodore bar Koni (viii^e siècle), le classement logico-rhétorique des modes du discours se perpétue après le vii^e siècle, dans le domaine de la grammaire, on constate, à partir du xi^e siècle, une association évidente entre le terme *pāqōdā* et la catégorie morphologique de l'impératif. La discontinuité dans la documentation de la tradition grammaticale syriaque, particulièrement rare pour la première période islamique³⁹, ne nous permet pas de suivre les étapes de cette évolution.

Dans le *Lexicon* du syro-oriental Bar Bahlūl (ix^e siècle), *sub voce meltā* 'verbe'/'discours'⁴⁰, on énumère cinq espèces : *pāqōdā*, *mša'lanā*, *mpīsānā*, *qārōyā*, *pasōqā*, qu'illustrent les mêmes passages bibliques que nous avons vus dans les textes orthoépiques du vi^e siècle. En même temps, le *Lexicon* inclut aussi l'entrée *paqdānāy*, qui rassemble plusieurs mots issus de la racine *pqd* et qui fait référence au commandement, dans des acceptions multiples, mais toujours entendu comme situation pragmatique et jamais comme catégorie grammaticale.

En revanche, dans la grammaire (*Tūrāš mamllā*) du syro-oriental Élie de Nisibis (m. 1046), le terme *pāqōdā* désigne clairement une catégorie grammaticale : « Si le verbe est à l'impératif (*meltā pāqōdā*), la dernière lettre radicale subit une spirantisation⁴¹. » Dans la dernière section de la grammaire, qui contient des paradigmes verbaux, les formes de l'impératif sont introduites par l'adverbe *pāqōdā'īt*.

De même, dans la grammaire d'Élie de Ṭirhan (m. 1049)⁴², le patriarche syro-oriental Élie I^{er}, on constate un usage systématique des formes *pāqōdā*, *pāqōdā*, *pāqōdā'īt* pour désigner des formes verbales à l'impératif. La grammaire d'Élie de Ṭirhan, dont témoigne un seul manuscrit (Berlin Petermann 9, seconde moitié du xiii^e siècle), est la première grammaire syriaque largement inspirée par le modèle de la linguistique arabe. Plusieurs sections de ce texte, qui a la forme de 30 questions-réponses, sont consacrées à l'étude de formes particulières de l'impératif. Par exemple, à la fin de la réponse

39 La grammaire de Jean le Stylite, qui serait à dater au viii^e siècle, est conservée, à notre connaissance, dans deux manuscrits autrefois à Alqosh, aujourd'hui – probablement – à Erbil, qui ne peuvent pas être consultés. La traduction allemande (partielle) donnée dans Moberg 1909, sur la base d'une copie aujourd'hui perdue, ne contient aucune indication relative aux modes du discours. De même, les fragments grammaticaux de David bar Paulos (ix^e siècle) ne portent pas sur ce sujet : Farina 2021b.

40 La structure du lemme, qui juxtapose une série de définitions extraites de lexiques plus anciens, ne nous permet pas d'établir avec certitude s'il s'agit ici du verbe à proprement parler, ou plutôt du discours. La définition qui ouvre l'entrée, « voix signifiante le temps, dont aucune partie n'est signifiante si prise séparément », semble suggérer un sens plus technique, mais d'autres définitions alternatives suivent, où *meltā* paraît avoir plutôt le sens de 'mot' ou même 'discours' (Duval 1901, I, p. 1097-1098).

41 Gottheil 1887, p. k (les pages contenant l'édition du texte syriaque sont numérotées en lettres-chiffres syriaques).

42 Texte publié, avec traduction allemande, dans Bāthgen 1880.

Tableau 2. Les espèces du discours entre VI^e et XI^e siècles

Commentaire au <i>Peri Hermeneias</i> par Proba (VI ^e s.)	Commentaire aux Catégories de Sergius de Reš aynā (m. 536)	Commentaire au <i>Peri Hermeneias</i> par Paul le Perse (VI ^e s.)	Téchne syriaque (VI ^e s.)	Traité de Thomas le Diacre	Traité anonyme sur les accents	Scholies de Théodore bar Koni	Lexicon de Bar Bahlūl	Grammaire d'Élie de ʿIrhān
<i>mša lānā</i> (interrogatif)	<i>pāqōdā</i>	<i>qārōyā</i>	<i>mtahmānā</i> (définissant)	<i>metdamrānā</i> (admiratif)	<i>qārōyā</i>	<i>pāqōdā</i>	<i>pāqōdā</i>	<i>qārōyā</i>
<i>qārōyā</i> (vocatif)	<i>mšalyānā</i> (précatif)	<i>mša lānā</i>	<i>pāqōdā</i>	<i>ʿesyānā</i> (pausal)	<i>mša lānā</i>	<i>mšalyānā</i>	<i>mša lānā</i>	<i>mša lānā</i>
<i>mpisānā</i> (persuasif)	<i>mša lānā</i>	<i>pāqōdā</i>	<i>mšalyānā</i>	<i>mšalyānā</i> ou <i>metkaspanā</i> (suppliant)	<i>mḥawyānā</i>	<i>mša lānā</i>	<i>mpisānā</i>	<i>pāqōdā</i>
<i>pāqōdā</i> (impératif)	<i>pāsōqā</i>	<i>mpisānā</i>	<i>mḡabblānā</i> (réceptif)	<i>šrāyā</i> (inchoatif)	<i>pāqōdā</i>	<i>pasōqā</i>	<i>qārōyā</i>	<i>mšalyānā</i>
<i>pasōqā/apopantiqos</i>		<i>pasūqā</i>	<i>metamrānūtā men mēmā</i> (discours dérivant du verbe = infinitif)	<i>mša lānā</i>	<i>mpisānā</i>		<i>pasōqā</i>	<i>pasōqā</i>
		<i>metdamrānā</i>		<i>mḥawyānā</i> (démonstratif)	<i>yāheb tūbā</i> (qui bénit) ou <i>mḡalsānā</i> (laudatif)			
		<i>yamāyā</i>		<i>qārōyā</i>				
		<i>mettsimānā</i>		<i>pāqōdā</i>				
		<i>sāyūmā</i>		<i>mpisānā</i>				
		<i>metpaskānā</i>						

à la 5^e question « Dans la langue syriaque y-a-t-il l'apocope du verbe que les arabes appellent *ǧazm* ? », on lit qu'« ... à l'impératif, lorsqu'il y a apocope des consonnes *ʿ, y, n*, les formes sont comme suit : *npaq, yahb, ida ʿ, ʿetā, ʿezal, nsab, npal*, et l'impératif est *zel, tā, sab, pel, pūq, hab, da ʿ* »⁴³. La 23^e question, « Y a-t-il une différence entre le verbe (*meltā*) qui exprime le féminin pluriel à l'indicatif (*taš ʿitānā ʿit* lit. 'au narratif') et à l'impératif (*pāqōdā ʿit*) ?⁴⁴ », est particulièrement intéressante, car elle montre une opposition entre l'impératif et toute autre forme du verbe, représentée par la catégorie générale de 'narratif' ou 'déclaratif'. En consultant le lexique de la terminologie grammaticale syriaque publié par Moberg en appendice à sa traduction du *Ktābā d-šemḥē* de Barhebraeus⁴⁵, on constate que l'usage de *taš ʿitā* et de ses dérivés est essentiellement confiné à l'opposition à l'impératif, et qu'il est documenté principalement chez les grammairiens syriaques qui ont été le plus influencés par le modèle arabe. Dans le texte d'Élie de ʿIrhān on trouve tout de même une référence aux espèces du discours, d'ascendance logico-rhétorique, au début de la réponse à la 7^e question « Dans quels discours est-ce que les grammairiens utilisent l'apocope des noms ? Réponse : dans tous les discours, c'est à dire dans toutes les espèces du discours, notamment *qārōyā, mša lānā, pāqōdā, mšalyānā, pasōqā* ». Cette remarque demeure néanmoins sans suite et aucun rapport n'est établi entre les espèces du discours et certaines formes grammaticales, ni par ailleurs certaines formes de la prédication au sens plus large. Le classement des espèces du discours n'a plus aucune valeur opérationnelle dans la théorie grammaticale d'Élie.

43 Bāthgen 1880, p. y, trad. allemande p. 15.

44 *Ibid.*, p. kz, trad. allemande p. 37.

45 Moberg 1907-1913, p. 102*-103*.

3.2 Les synthèses grammaticales de la « Renaissance syriaque »

La période entre le XII^e et le XIII^e siècle est souvent définie comme « Renaissance syriaque » en vertu de la nouvelle floraison de la littérature en langue syriaque, dans tous les domaines de la culture, de la théologie à la philosophie, l'historiographie, les sciences mathématiques et astronomiques et la grammaire⁴⁶. Des auteurs comme le syro-oriental Jean bar Zo'bi (XII^e-XIII^e siècle) et le syro-occidental Grégoire Barhebraeus (m. 1286) composent plusieurs œuvres grammaticales, qui fournissent des systématisations de la tradition linguistique élaborée au fil des siècles précédents.

En particulier, Bar Zo'bi conçoit sa grammaire majeure comme une juxtaposition, un tissage pour ainsi dire⁴⁷, de définitions et de théories sur le discours et ses parties, qu'il extrait du patrimoine à la fois logico-philosophique et grammatical. Les espèces du discours y sont traitées dans le chapitre consacré au nom, juste après une section sur les noms composés⁴⁸. Cette position montre clairement que le classement n'est pas associé à des propriétés du verbe, ni à des catégories morphologiques.

Il y a cinq espèces (*ādšē*) du discours : je veux dire *qārōyā* (vocatif), *metkašpānā* (suppliant), *pāqōdā* (impératif), *mša'lanā* (interrogatif) et *pāsōqā* (affirmatif). Et il faut savoir que ces cinq discours sont compris l'un par l'autre et sont inclus l'un dans l'autre. Les deux derniers, je veux dire *pāsōqā* et *mša'lanā*, sont inclus dans les trois premiers. Et ces trois premiers, je veux dire *pāqōdā*, *metkašpānā* et *qārōyā*, sont inclus l'un dans l'autre. En effet d'abord il y a soit *qārōyā* (vocatif), soit *metkašpānā* (suppliant), soit *pāqōdā* (impératif). Et ensuite soit quelqu'un interroge, soit il est interrogé. Et celui qui interroge ou est interrogé répond ainsi par un discours *pāsōqā* (déclaratif).

[...]

Et il faut savoir que ces deux discours, je veux dire le *qārōyā* (vocatif) et le *pāsōqā* (affirmatif) s'énoncent de trois façons. En effet, ce qu'un supérieur dit à un inférieur, cela est un discours impératif (*pāqōdā*). Comme lorsque quelqu'un dit « Ô buveur de vin, bois avec mesure ». En revanche, ce qu'un inférieur dit à un supérieur, c'est un discours *metkašpānā* (suppliant), comme lorsque quelqu'un dit « Ô Tout-puissant, prends pitié de moi ». Et ce qu'un compagnon dit à l'autre compagnon, c'est un discours *qārōyā* (vocatif), comme lorsque quelqu'un dit « Ô mon cher aimé, viens ici ! », et un discours *mša'lanā* (interrogatif), lorsque quelqu'un

46 Sur la « Renaissance syriaque », voir Teule *et al.* 2010 ; Teule 2003 ; voir aussi Briquel Chatonnet & Debié 2017, p. 177.

47 Pour la technique de composition de Bar Zo'bi, voir Farina à paraître a.

48 Pour une analyse détaillée de cette section, voir Farina 2019 et à paraître. La raison de ce choix n'est pas claire, mais on peut observer que Bar Zo'bi se sert, pour illustrer chaque espèce, d'exemples qui tous contiennent l'un des noms composés traités dans les lignes précédentes. La grammaire de Bar Zo'bi n'a pas été éditée dans son intégralité. Nous ferons référence ici au texte du ms BL Add 25876, f. 56^v-57^r (XVII^e siècle), que nous avons collationné avec d'autres témoins qui nous étaient accessibles. Pour une liste des manuscrits contenant ce texte, voir Farina 2018b, p. 249.

dit « Un éléphant-chèvre, qu'est-ce que c'est ? », un discours *pāsōqā* (déclaratif) comme lorsque nous disons « Un éléphant-chèvre, ce n'est rien. Tout-puissant est bien quelque chose, [de même que] le grand Roi des rois. Il sera pour ses frères l'esclave des esclaves ».

Cet exposé est suivi d'une série d'exemples assez riche et complexe, omis ici par souci de brièveté, qui introduisent des nuances supplémentaires dans les possibles façons d'interroger. En observant le tableau 2 présenté ci-dessus, où nous avons recueilli les listes des espèces du discours et des accents discutés auparavant, on voit que les noms, le nombre et l'ordre de présentation des espèces du discours ou des accents varient considérablement d'un auteur à l'autre. Dans son texte, Bar Zo'bi essaie d'établir une organisation hiérarchique de la tradition reçue. En recourant à une représentation pragmatique de l'interaction entre un interrogeant et un interrogé, il établit d'abord une opposition entre un discours interrogatif (*mša'lanā*) et un discours affirmatif (*pāsōqā*), qui est défini comme la réponse que donne à tout autre type de discours quelqu'un qui est interrogé. Le discours interrogatif est en réalité représenté par trois différentes sortes d'énoncés, définis, en ligne avec la tradition précédente, par les rapports hiérarchiques entre le locuteur et le destinataire du discours.

Dans le chapitre de sa grammaire consacré au verbe et à ses accidents (*nqīpwātā*), Bar Zo'bi reprend le classement des « modes » ou « lectiones » (*qrāyātā*) du verbe d'ascendance orthoépique⁴⁹ : « Les modes du verbe (*qrāyātā d-meltā*) sont cinq : *pāqōdā* (impératif), *mša'lanā* (interrogatif), *metkašpānā* (suppliant), *qārōyā* (vocatif), *pāsōqā* (déclaratif)⁵⁰. »

On observe d'abord que les modes ne sont pas énumérés dans le même ordre, par rapport aux espèces du discours décrites plus haut et que cet ordre ne trouve non plus de correspondance dans le tableau 2. Bar Zo'bi poursuit en donnant une courte description et des exemples pour chaque catégorie. Nous nous limiterons ici à prendre en compte la section consacrée à l'impératif :

Impératif (*pāqōdā*), comme « dors ici », « pille ces choses/gens-là » [...]. Le verbe impératif (*me'mrā pāqōdā*) indique le temps présent et le temps futur. En effet, celui qui ordonne (*paqqed*), donne un ordre (*pāqōdā*), dans le présent, ensuite son ordre est accompli dans le futur. Comme lorsque Jonathan dit au garçon : « Cours, retrouve les flèches que je tire ! » Ensuite il est allé retrouver les flèches et il les a ramenées.

La longue liste de formes verbales à l'impératif (une trentaine), dont nous n'avons reproduit que le début, montre qu'ici Bar Zo'bi établit une relation pré-

49 Cette section de la grammaire de Bar Zo'bi a été étudiée par Bohas (2003). Voir aussi Farina 2013, p. 148-150. Bar Zo'bi donne aussi une liste des « accents » dans un autre traité, consacré à la ponctuation. Ce texte, publié par Martin 1877, a été commenté par King 2013, p. 113-114, par rapport aux espèces du discours et à sa relation avec la tradition logico-grammaticale précédente.

50 BL Add 25876, f. 110v°-111r°.

cise entre le classement des *lectiones* ou modes et la catégorie morphologique de l'impératif. En outre, en abandonnant l'approche portant sur le statut du locuteur et de l'adressé, le grammairien décrit l'impératif comme une action présente qui a des conséquences dans le futur. On aperçoit là aussi la trace d'une approche pragmatique, qui cette fois est transférée sur l'enchaînement temporel des événements déclenchés par l'énonciation de l'ordre.

L'évêque syro-occidental Grégoire Barhebraeus est considéré comme l'un des plus grands savants syriaques, auteur de nombreux ouvrages couvrant tous les domaines du savoir de son époque. Il composa aussi deux grammaires, une première, plus courte et en vers, pour cette raison appelée aussi *Grammaire métrique*, et une deuxième, monumentale, le *Ktābā d-ṣemḥē* ou *Livre des éclairages*, où il résume et réorganise toute la tradition grammaticale précédente, en essayant de la concilier avec certains éléments de la théorie linguistique arabe.

La *Grammaire métrique*, constituée par un texte en vers accompagné par un riche appareil de gloses, est divisée en quatre chapitres (*qephaleōn*) consacrés respectivement au nom, au verbe, à la conjonction et à la composition du discours. L'impératif y est traité comme catégorie morphologique dans une section du 2^e chapitre où Barhebraeus en donne la règle de formation, suivie par quelques exemples : « Le verbe qui ordonne (*meltā d-pāqqed*) est formé à partir du futur [...] lorsque tu donnes un ordre (*pāqūdā*), enlève le *nūn* du début [du verbe] et avec ce qui reste tu auras l'impératif pour le masculin, dis *šaddar* de *nšaddar* etc.⁵¹ »

Le texte est accompagné d'une glose qui résume le contexte pragmatique de l'usage de l'impératif, en rappelant les théories logico-rhétoriques :

Sache que la requête (*masrḥānūtā*) de celui qui est supérieur à celui qui est inférieur s'appelle discours impératif (*pāqōdā*). La demande de l'inférieur au supérieur s'appelle le discours suppliant (*metkašpānā*). Et celle entre pairs s'appelle un discours optatif (*ba āyā*). En grammaire, ces trois voix sont identiques, et ce n'est qu'au niveau du sens qu'elles sont distinctes.

La dernière remarque de cette glose nous paraît particulièrement intéressante, car elle établit une distinction entre un niveau morphologique (« en grammaire »), où toutes les catégories de *masrḥānūtā* 'requête, ordre' sont exprimées par la même forme verbale, et le sens, qui est déterminé par le contexte pragmatique.

Encore que plus détaillée, la présentation des espèces du discours que Barhebraeus donne dans le *Livre des éclairages* ne s'éloigne pas de celle de la *Grammaire métrique* de manière substantielle. Néanmoins, l'emplacement de cette section dans la structure du texte, ainsi que la façon dont elle est introduite nous paraissent particulièrement significatifs. Dans le 1^{er} chapitre du 2^e livre de sa grammaire, consa-

51 Édition du texte syriaque : Martin 1872, p. 50. Comme nous l'a fait remarquer Georges Bohas (communication personnelle), Barhebraeus semble être le premier grammairien syriaque qui a formulé de manière explicite cette règle de formation de l'impératif, qui le dérive de l'inaccompli de manière mécanique.

cré au verbe tout comme dans la *Grammaire métrique*, Barhebraeus énumère les « accidents » du verbe (*nqīpwātā d-meltā*) selon la même expression utilisée par Bar Zo'bi, parmi lesquelles figure l'espèce (*ādšā*) :

Les espèces (*edšē*) du discours (*ādšay me'mrā*), que le Saint [= Jacques d'Édesse] appelait *sortes* (*znāyē*) et d'autres *lectiones* (*qrāyātā*) sont cinq : *pūqdānā* (ordre), *takšeptā* (prière), *šū'alā* (question), *qryātā* (invocation), *pasūqā* (affirmatif)⁵².

Ici la synthèse de la tradition grammaticale, logique et orthoépique est complète et, pour la première fois, on trouve la formulation explicite de l'équivalence entre les espèces, les sortes ou types et les *lectiones* du discours. Cette fusion s'accompagne aussi par un choix terminologique : *pūqdānā*, *takšeptā* et *šū'alā*, tout en étant issus des mêmes racines des traditionnels *pāqūdā*, *metkašpānā* et *mša'lānā*, marquent aussi en quelque sorte une rupture et indiquent, peut-être, la recherche d'une terminologie métalinguistique qui soit propre au discours grammatical.

CONCLUSION

Dans cet aperçu, consacré au traitement des modes du verbe et du discours au sein de la tradition linguistique syriaque, avec une attention particulière portée à l'impératif, nous avons montré combien il est souvent assez difficile d'opérer une distinction entre les modes du verbe, au sens proprement grammatical du terme, et les modes ou modalités du discours, conçus du point de vue sémantique, pragmatique ou bien prosodique. Cette difficulté est aggravée en syriaque par l'absence d'un système de modes verbaux articulé comme celui du grec. L'impératif ne semble pas avoir échappé à cette ambiguïté, tout en disposant d'une morphologie propre. Étant considéré comme un cas particulier de requête, il est assimilé à d'autres modalités injonctives ou interrogatives et reçoit essentiellement un traitement pragmatique ou rhétorique dans toute la première période de la tradition linguistique syriaque.

Néanmoins, à partir du XI^e siècle et dans une plus large mesure au XIII^e siècle, on assiste à une progressive expansion des sections des grammaires consacrées au traitement morphologique de l'impératif et à une séparation de plus en plus claire entre les domaines du mode et de la modalité. En vertu de sa morphologie spécifique, l'impératif entre dans une opposition binaire avec un mode « narratif » (Élie de Țirhan) et devient finalement l'objet de règles morphologiques de formation (Barhebraeus), à côté des classements logico-rhétoriques. Si d'un côté on assiste, de la part de la grammaire technique, à une progressive appropriation de concepts et classements propres à la théorie logique et rhétorique, de l'autre côté on voit l'émergence de catégories morphologiques et d'une terminologie métalinguistique qui se détachent de leurs pendants sémantique et pragmatique.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbeloos, Jean-Baptiste & Thomas Joseph Lamy, éd. 1872-1877. *Gregorii Barhebraei Chronicon ecclesiasticum*, vol. 1-3. Paris/Louvain : Maisonneuve/Peeters.
- Bäthgen, Friedrich. 1880. *Syrische Grammatik des Mar Elias von Tirhan*. Leipzig : J.C. Hinrichs'sche Buchhandlung.
- Bohas, Georges. 2003. Les accidents du verbe dans la grammaire de Bar Zu'bî ou : une adaptation de la *Technê*. *Langues et littératures du monde arabe* 4 : 54-86.
- Briquel Chatonnet, Françoise & Muriel Debié. 2017. *Le monde syriaque*. Paris : Belles Lettres.
- Brock, Sebastian. 1979. Aspects of Translation Technique in Antiquity. *Greek Roman and Byzantine Studies* 20 : 69-87.
- Brock, Sebastian. 1983. Towards a History of Translation Technique. *III^e Symposium Syriacum, 1980. Les contacts du monde syriaque avec les autres cultures*, dir. par René S. J. Lavenant, 1-14. Rome : Pontificium institutum orientalium studiorum.
- Contini, Riccardo. 1998. Considerazioni interlinguistiche sull'adattamento siriano della *Technê Grammatikê* di Dionisio Trace. *La diffusione dell'eredità classica nell'età tardo-antica e medievale - Il Romanzo di Alessandro e altri scritti*, dir. par Rosa B. Finazzi & Alfredo Valvo, 95-111. Alexandrie : Edizioni dell'Orso.
- Contini, Riccardo. 2000. The Role of Linguistics in Syrian Society. *History of the Language Sciences*, dir. par Sylvain Auroux, E. F. K. Koerner, Hans-Josef Niederehe & Kees Versteegh, 341-344. Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- Duval, Rubens. 1901. *Lexicon Syriacum auctore Hassano Bar Bahlule*. Paris : Leroux.
- Farina, Margherita. 2013. The Accidents of the Verb in Some Medieval Syriac Grammars. *Comparing Ancient Grammars. The Greek, Syriac and Arabic Traditions*, dir. par Sara Eco Conti & Margherita Farina, 131-153. Pise : Edizioni della Scuola Normale Superiore.
- Farina, Margherita. 2018a. La théorie linguistique de Jacques d'Édesse. *Les auteurs syriaques et leur langue*, dir. par Margherita Farina, 167-187. Paris : Geuthner.
- Farina, Margherita. 2018b. Manuscrits de grammaires et lexiques syriaques. *Les auteurs syriaques et leur langue*, dir. par Margherita Farina, 243-254. Paris : Geuthner.
- Farina, Margherita. 2019. Le traitement des noms composés par les grammairiens syriaques. *Semitica et classica* 12 : 209-223.
- Farina, Margherita. 2021a. La tradition grammaticale syriaque comme « extension » de la grammaire grecque : les parties du discours et le participe. *Histoire Épistémologie Langage* 43(1) : 41-60.
- Farina, Margherita. 2021b. Les textes linguistiques de David Bar Paulos. *Le calame et le ciseau. Colophons syriaques offerts à Françoise Briquel Chatonnet*, dir. par Simon Brelaud, Jimmy Daccache, Muriel Debié, Margherita Farina, Flavia Ruani & Émilie Villey, 515-539. Paris : Geuthner.
- Farina, Margherita. À paraître a. Bar Zobi's Grammar and the Texture of Knowledge in 13th Century. *Christianity, Islam, and the Syriac Renaissance: The impact of 'Abdīshō' bar Brikkā. Papers Collected on His 700th Anniversary*, dir. par Zeljko Paša & Salam Rassi. Rome : Pontificio Istituto Orientale.
- Gottheil, Richard J.H. 1887. *A Treatise on Syriac Grammar by Mār(i) Eliā of Sôbhā*. Berlin : Wolf Peiser.
- Haddad, Butros & Ya'qub Isaaq. 1988. *Syriac and Arabic Manuscripts in the Library of the Chaldean Monastery Baghdad. Part 1: Syriac Manuscripts*. Bagdad : Iraqi Academy Press.
- Hoffmann, Johannes G. E. 1869. *De Hermeneuticis apud Syros Aristoteleis*. Leipzig : J.C. Hinrichs Bibliopola.
- Hugonnard-Roche, Henri. 2004. *La logique d'Aristote du grec au syriaque : études sur la transmission des textes de l'Organon et leur interprétation philosophique*. Paris : Vrin.

- Hugonnard-Roche, Henri. 2011. Du commentaire à la reconstruction : Paul le Perse interprète d'Aristote (sur une lecture du *Peri Hermeneias*, à propos des modes et des adverbes selon Paul, Ammonius et Boèce). *Interpreting the Bible and Aristotle in Late Antiquity: The Alexandrian Commentary Tradition between Rome and Baghdad*, dir. par Josef Lössl & John W. Watt, 207-224. Londres : Ashgate.
- Hugonnard-Roche, Henri. 2018. La tradition du *Peri Hermeneias* d'Aristote en syriaque, entre logique et grammaire. *Les auteurs syriaques et leur langue*, dir. par Margherita Farina, 55-93. Paris : Geuthner.
- Juckel, A. 2011. Masora. *Gorgias Encyclopedic Dictionary of the Syriac Heritage*, dir. par Sebastian Brock, Aaron M. Butts, George A. Kiraz & Lucas van Rompay, 276-279. Piscataway (NJ) : Gorgias Press.
- King, Daniel. 2013. Grammar and Logic in Syriac (and Arabic). *Journal of Semitic Studies* 58 : 101-120.
- Lallot, Jean. 1998. *La grammaire de Denys le Thrace. Traduite et annotée par Jean Lallot. 2^e édition revue et augmentée*. Paris : CNRS Éditions.
- Martin, Jean-Pierre-Paulin. 1872. *Œuvres grammaticales d'Abou'lfaradj dit Bar Hebraeus*. Paris : Maisonneuve.
- Martin, Jean-Pierre-Paulin. 1877. *Traité sur l'accentuation chez les Syriens orientaux*. Paris : Imprimerie nationale.
- Merx, Adalbertus. 1889. *Historia artis grammaticae apud Syros*. Leipzig : F.A. Brockhaus.
- Moberg, Axel. 1907-1913. *Buch der Strahlen: die grössere Grammatik des Barhebraeus*. Leipzig : Harrassowitz.
- Moberg, Axel. 1909. Die syrische Grammatik des Johannes Estōnājā. *Le monde oriental* 3 : 24-33.
- Moberg, Axel. 1922. *Le livre des splendeurs. La grande grammaire de Grégoire Barhebraeus. Texte syriaque édité d'après les manuscrits avec une introduction et des notes par Axel Moberg*. Lund : Gleerup.
- Nöldeke, Theodor. 1898. *Kurzgefasste Syrische Grammatik*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Payne Smith, Robert. 1879. *Thesaurus Syriacus*. Oxford : Clarendon.
- Phillips, George. 1869. *A Letter by Mar Jacob, Bishop of Edessa, on Syriac Orthography; also a Tract by the Same Author, and a Discourse by Gregory Bar Hebraeus on Syriac Accents. Now Edited, in the Original Syriac, from Mss. in the British Museum, with an English Translation and Notes*. Londres/Édimbourg : Williams and Norgate.
- Revell, Ernest J. 1974. Aristotle and the Accents. The Categories of Speech in Jewish and Other Authors. *Journal of Semitic Studies* 19 : 19-35.
- Schenkeveld, D.M. 1984. Studies in the History of Ancient Linguistics: II. Stoic and Peripatetic Kinds of Speech Act and the Distinction of Grammatical Moods. *Mnemosyne* 37(3/4) : 291-353.
- Scher, Addai. 1906. Notice sur les manuscrits syriaques conservés dans la bibliothèque du couvent de Notre-Dame des Semences. *Journal asiatique* 10^e série 7 : 479-512 ; 8 : 55-82.
- Scher, Addai. 1910. *Theodorus bar Kōnī. Liber scholiorum. Pars prior*. Paris. E Typographeo Republicae
- Segal, Judah B. 1953. *The Diacritical Point and the Accents in Syriac*. Londres : Cumberlege.
- Talmon, Rafael. 2000. Foreign Influence in the Syriac Grammatical Tradition. *History of the Language Sciences*, vol. I, dir. par Sylvain Auroux, E. F. K. Koerner, Hans-Josef Niederehe & Kees Versteegh, 337-341. Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- Teule, Hermann G. B. 2003. Gregory Barhebraeus and his Time: The Syrian Renaissance. *Journal of the Canadian Society for Syriac Studies* 3 : 21-43.
- Teule, Hermann G. B., Carmen Fotescu Tauwinkl avec Bas ter Haar Romeny & Jan van Ginkel, éd. 2010. *The Syriac Renaissance*. Louvain : Peeters.

- Van Der Auwera, Johan & Alfonso Zamorano Aguilar. 2016. The History of Modality and Mood. *The Oxford Handbook of Modality and Mood*, dir. par Jan Nuyts & Johan Van Der Auwera, 9-29. Oxford : Oxford University Press.
- Vosté, Jacques Marie. 1929. *Catalogue de la bibliothèque syro-chaldéenne du couvent de Notre-Dame des Semences près d'Alqoš (Iraq)*. Rome/Paris : Bureaux de l'Angelicum/Geuthner.
- Wright, William. 1870. *Catalogue of Syriac Manuscripts in the British Museum Acquired since the Year 1838 by W. Wright*. Londres : British Museum.
- Wright, William. 1871. *Fragments of the Turras Mamlla Nahraya or Syriac Grammar of Jacob of Edessa*. Londres : Gilbert and Rivington.